



# Parc Eco Habitat



## Présentation de la structure

Le Parc Eco Habitat est un groupement d'intérêt public (GIP) dédié à la promotion de l'écoconstruction et du développement durable dans le bâtiment, issu de la volonté politique de la communauté de communes « Les Hauts du Lyonnais » et de la Maison Familiale Rurale Val de Coise. Il a pour vocation la diffusion d'informations sur les techniques de construction durable et les énergies renouvelables et il propose des formations pour les professionnels du bâtiment.

### Financement

En tant que Pôle d'Excellence Rural, le parc est financé par les structures suivantes :

- Conseil Général du Rhône
- Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais
- FNADT
- ADEME (Prebat)
- dotation parlementaire
- Région Rhône-Alpes

Des subventions FEADER et CDDRA viennent compléter ces financements.

### Ce que fait la structure dans le champ du bâtiment public

Animation, formation, conseil et résidence d'entreprises

### Ce que ne fait pas la structure

Dotation de subvention, audit énergétique global

## Ressources à destination des collectivités

Site Internet : [www.parc-ecohabitat.com](http://www.parc-ecohabitat.com)

Prêt de matériel de mesures



# Actions sur le patrimoine bâti des collectivités

(construction neuve, rénovation énergétique, stratégie patrimoniale, développement d'énergies renouvelables...)

|                      | Action   | Critères d'éligibilité  | Démarches administratives                                  | Coût  |
|----------------------|--|---|--|---|
| Gestion patrimoniale | <p>Conseil en énergie partagé (CEP)<br/> <i>Démarrage 2013</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation et analyse de bilans annuels de consommations énergétiques ;</li> <li>- Suivi des consommations énergétiques ;</li> <li>- Conseil et aide à la décision ;</li> <li>- Préconisation de solutions énergétiques adaptées dans une logique de neutralité vis-à-vis des fournisseurs d'énergie et de matériel ;</li> <li>- Relations avec les élus et les services administratifs et techniques de la collectivité ;</li> <li>- Relations avec les bureaux d'études.</li> <li>- Missions d'information et d'animation techniques, analyses et propositions auprès des collectivités</li> <li>- Rédaction d'avis techniques, de cahier des charges et suivi des projets, accompagnement des maîtres d'ouvrage ;</li> <li>- Valorisation des expériences et des travaux (présentations orales, communications...);</li> <li>- Veille technique et réglementaire.</li> </ul> | <p>Etre une commune adhérente du CEP et obtenir l'acceptation des membres du Parc éco-habitat</p>   | <p>Obtenir une délibération du conseil municipal</p>       | <p>1,50€ par habitant et par an</p>   |
|                      | <p>Prêt d'une mallette permettant d'effectuer des mesures de la consommation énergétique des bâtiments<br/> <i>Démarrage 2013</i></p>  |   | <p>Chèques de caution de 1500€ (sans caméra thermique)</p> | <p>Prêt de la mallette gratuit mais formation obligatoire sur sa manipulation : 10€</p> |
| Accompagnement       | <p>Formation<br/>                     - Programme en ligne sur le site Internet du Parc éco-habitat</p>  | <p>Techniciens collectivités, professionnels du bâtiment et quelques formations ouvertes à tous</p> | <p>S'inscrire</p>  | <p>Entre 120€ et 600€</p>   |
|                      | <p>Conférences de sensibilisation des élus (CEE, RT2012...)</p>  | <p>Etre élu</p>   | <p>Aucune</p>  | <p>Gratuit</p>  |

## Coordonnées

Parc Eco Habitat  
 293 Chaussée Beauvoir 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise  
 Tél. : 04 72 66 14 30 - Fax : 04 72 39 27 44  
 Correspondants : Thomas ROBERT et Caroline PASQUIER  
**t.robort@parc-ecohabitat.com**

